

Les démonstratifs dans le Prologue du *Quart Livre* de Rabelais

Il peut s'avérer intéressant de poursuivre l'enquête sur le devenir des démonstratifs, adjectifs et pronoms, dans la langue du XVI^e siècle. Mais la perspective sera cette fois différente, puisqu'il s'agira plutôt de noter que l'évolution générale du système, esquissée chez Marie de France, avec de puissants promontoires qui s'avancent vers le système moderne, se heurte au XVI^e siècle encore à des poches de résistance nettement archaïques.

On s'est servi ici du Prologue du *Quart Livre* de Rabelais, en exploitant le fait qu'il existe deux versions de ce Prologue : la première est celle de l'édition de 1548, et le Prologue a été ensuite entièrement modifié et redéveloppé pour l'édition de 1552.

Dans l'édition utilisée, le nouveau Prologue occupe approximativement le double de l'espace de l'ancien. Il est aussi fondamentalement différent dans son contenu. Là où l'ancien Prologue racontait une anecdote à partir de l'expression « croquer la pie », le nouveau expose la fable du bûcheron Couillatris, qui ayant perdu sa cognée, la réclame à Jupiter. Celui-ci envoie Mercure qui propose au bûcheron une cognée d'or, une cognée d'argent et une cognée de bois. Couillatris choisit modestement sa cognée de bois : il est récompensé par le don des autres cognées. À cette nouvelle, tout le monde entreprend de perdre sa cognée et de la réclamer à Jupiter ; mais tous n'ont pas la modestie de choisir comme Couillatris. S'ils choisissent celle d'or ou celle d'argent, leur châtiment est prompt : Mercure leur coupe la tête.

On a voulu distinguer dans les événements des strates, disposées du plus morphologique vers le plus syntaxique et le plus stylistique.

ARCHAISMES MORPHOLOGIQUES

L'ancien Prologue offre 50 emplois du démonstratif. Le seul archaïsme est celui des formes renforcées en « i- », au nombre de 4 : « *iceulx* » (1 fois) ; « *icelle* » (1 fois) ; « *icelui* » (2 fois). Ce sont néanmoins tous des emplois de pronom représentant, à l'exception d'un seul « *iceluy* » employé comme déterminant. On sait que ces formes ne se sont conservées que dans la langue juridique.

Le nouveau Prologue, sur 94 emplois, ne présente que trois fois la forme renforcée « *iceluy* » et une fois « *icelle* ». Mais il faut y ajouter sept emplois de la forme « *cestuy* », cas-régime indirect qui a disparu de l'usage :

j'ay *cestuy* espoir
cestuy nostre souhait
en *cestuy* bas état
en *cestuy* estrif
à *cestuy* exemple
avec *cestuy* ferrement
cestuy estoit-il desgousté?

Ce sont tous des emplois adjectifs, sauf le dernier, pronom anaphorique. Mais les adjectifs, en dépit de la forme adoptée, ne sont pas toujours des cas régimes indirects (ex.1 et 2). L'exemple 2 cumule d'ailleurs les archaïsmes puisqu'il associe l'adjectif démonstratif à un autre

déterminant, adjectif possessif (Cf. GOUGENHEIM, *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*, p. 82, qui donne deux autres exemples, toujours empruntés à Rabelais, et au *Quart Livre*).

ARCHAISMES MORPHOSYNTAXIQUES

Ancien Prologue

1. Adjectif / Pronom

Comme on l'a indiqué ci-dessus, une seule déviance morphosyntaxique est constatable : il y a un emploi déterminant d'une forme réservée actuellement à l'emploi pronominal :

...j'é délibéré dedans huictaine démolir iceluy figuier

que l'on opposera à la forme pronominale archaïsante, renforcée mais non spécifiée comme proche ou lointaine, anaphorique ou cataphorique :

Dabondant m'invitez à la continuation de l'histoire Pantagrueline, allégans les utilitez et fruitz parceuz à la lecture d'icelle entre tous gens de bien.

À l'inverse, on trouve un emploi exactement moderne de la forme complète du pronom : « *Ceux-cy* » ne sont (proprement parlant) diables d'enfer.

2. Cumulatif / Décumulatif

On trouve un emploi de « que » comme relatif cumulatif (ou comme interrogatif de l'interrogation indirecte) :

Avez-vous jamais entendu que signifie cracher au bassin ?

Tous les autres emplois sont ceux du décumulatif.

3. Décumulatif / Ellipse

On note également l'absence de sujet (« *mais ce que vous en disois ; Et ce que ont faict envers mes livres* »), et ce qui est soit un cas d'éliision du « i », soit un emploi déviant de « que » (« *tout ce qu'est au médecin, gestes, visaige, vestemens, parolles, regardz, touchement, complaire et délecter le malade* »).

Nouveau Prologue

1. Adjectif / Pronom

Sur les 94 emplois, 8 cas d'interversion entre les fonctions de pronom et d'adjectif, c'est-à-dire que 4 formes de pronom sont employées comme adjectif, et 4 formes d'adjectif utilisées comme pronom.

Pronom pour adjectif :

dans icelluy fleuve

en icelluy conseil

par icelle perte

celluy jour

Il ne peut s'agir d'un marquage de l'éloignement, puisque le dernier cas est celui d'un déictique actuel.

Adjectif pour pronom :

ceste-cy n'est mie la mienne

non est ceste-cy

ceste-cy estoit mienne

cestuy estoit-il desgouté ?

On pourrait croire à une utilisation stylistique de ces formes archaïques de pronom puisque les 3 premiers emplois sont mis dans la bouche de Couillatris, personnage populaire et fruste. Mais le dernier emploi, de surcroît nominal, est le fait du narrateur lui-même.

2. Cumulatif / Décumulatif

On trouve deux emplois de « que » cumulatif pour « ce que », dont le premier est peut-être interrogatif :

sachez qu'il demande (pour *sachez ce qu'il demande)

voilà que c'est

3. Décumulatif / Ellipse

Comme dans l'ancien Prologue,

– l'absence de sujet (« *ce que jadis feistez d'un chien et d'un renard* ») ;

– un cas d'éllision ou de déviance :

« *je vous raconteray ce qu'est escript* »

ARCHAISMES SYNTAXIQUES

Ancien Prologue

La totalité des valeurs syntaxiques semblables à celles d'aujourd'hui est assurée par les formes congruentes des adjectifs et des pronoms.

Les seules déviances concernent l'absence de forclusif (« *ce n'est louange populaire* ») ; l'ordre des termes (« *cela vous appelez* ») ; l'absence de déterminant (« *c'est belle chose ; ce sont noms horrificques* ») ; la possibilité de placer « ce » sous l'accent (« *de ce fut dict en proverbe commun* »).

Nouveau Prologue

On note les mêmes déviances que dans l'ancien Prologue : absence de déterminant (« *c'est santé ; c'estoit chose médiocre* ») ; « ce » tonique (« *oultre ce, fut oui...* ») ; un curieux « *ce fut il* », pour *ce fut lui.

SYNTAXE ET STYLE

Ancien Prologue

1. Adjectifs

Seules les formes modernes courtes sont utilisées, avec la gamme complète des fonctions :

– anaphorique :

Sus ce doubte, ouvrant ledict bréviaire...

Assez facilement, le texte en vient alors à adopter une position métalinguistique, par laquelle il commente sa propre formulation :

Si par ces termes entendez les calumniateurs de mes escripts

– anaphorique et cataphorique :

Le début du Prologue est occupé par de savantes combinaisons rhétoriques, où l'on peut hésiter entre les valeurs anaphoriques et cataphoriques :

Le sommaire de sa proposition je réduis en trois motz, lesquelz sont de tant grande importance que jadis entre les Romains par ces trois motz le préteur respondait à toutes requestes exposées en jugement ; par ces trois motz decidoit toutes controversies, tous complainctz, procès et différens ; et estoient les jours dictz malheureux et néfastes, esquels le préteur n'usoit de ces trois motz, fastes et heureux, esquels diceulx user souloit : « Vous donnez, vous dictes, vous adjugez. » [En latin : Do, dico, addico.]

– Anaphorique et embrayeur

Il a été question deux pages auparavant du bréviaire « *et des pies peintes au dessus* ». Le fonctionnement n'est donc plus exactement anaphorique, qui amène ensuite :

Ceste figure sus vostre bréviaire posée me feist penser...

Il s'agit donc aussi bien d'une « vision avec », dans laquelle le lecteur est tenu d'admettre que l'objet est effectivement présent dans la réalité de la situation de communication : c'est la fonction d'embrayeur. Ce qui est déictique pour le locuteur, est accepté comme indirectement déterminé pour le lecteur.

– Cataphorique :

en ceste intention que personne ne les eust

2. Pronoms

– anaphorique, neutre ou marqué :

...c'est-à-dire sans les femelles et petitz piaux, vous entendez cela.

...par iceluy [ce terme] non par autre [...] sont les diables d'enfer nommez et appelez.

– nominal :

...je me peine et efforce envers ceulx que je prens en cure.

Mais on pourrait aussi bien y voir une reprise anaphorique de malades, qui a été employé auparavant.

– présentatif, combiné à un emploi du pronom déterminatif, nominal indéterminé :

C'est celuy qui a fait et composé les beaux et joyeux Noëlz en langaige poictevin.

– La majorité des emplois est cependant celle du neutre non marqué « ce » : « *ce sera le moins de mon plus ; ce fut l'an de la bonne vinée ; c'était un bréviaire* », etc.

– les décumulatifs

Les emplois des démonstratifs dans les formes de relatifs décumulatifs sont parfaitement modernes :

ce que disait le bon Evispande Verron ; ce que l'on dict communément

Certains emplois peuvent être regardés comme des relatifs de liaison :

[...] ; ce que j'ay vu de mes propres yeux (= cela, je l'ai vu de mes propres yeux)

et s'étendent jusqu'aux emplois comme pur subordonnant des complétives indirectes :

vous excusans de ce que n'avez obtempéré à ma prière.

Nouveau Prologue

1. Adjectif

On ne note aucune forme d'adjectif marquée en proximité ou éloignement. Mais on trouve un indice de la manière dont les choses ont pu se constituer, avec l'épisode où Jupiter, du haut du ciel, se dit importuné par les cris de Couillatris : « *Or despeschons ce criart là-bas* ». Ici le marquage apparaît de manière oblique à travers l'adverbe de lieu, en emploi propre, antérieur à sa grammaticalisation.

La liste des emplois est rigoureusement conforme aux valeurs modernes :

– anaphorique : « *avertiz que ce thésaur luy estoit ainsi et par ce moyen seul advenu ; ces parolles achevées* »

– cataphorique : « *ceste diction, coignée, est équivoque* »

– prédéterminant : « *j'ai cestuy espoir en Dieu qu'il oyra nos prières ; voyants ceste heureuse rencontre de Couillatris* »

– déictique / embrayeur : « *à ceste heure ; ces deux autres* »

2. Pronom

– Pronom déterminatif :

Il est convenablement suivi d'un complément :

celuy de Maydenbourg

celle qui estoit d'or

– Présentatif :

[Mercure] veoid que c'est Couillatris qui demande sa coignée perdue

– Anaphorique :

en icelluy reconnoist sa marque

– La majorité des emplois concerne là encore le neutre, marqué ou non marqué :

c'est souhaité, cela

c'est certaine gayeté d'esprit

Le point est aisé à faire : quantitativement, le nouveau Prologue est bien le double de l'ancien et contient approximativement le double de démonstratifs. La proportion des archaïsmes n'y est cependant pas cohérente :

	ancien Prologue	nouveau Prologue
arch.morphol.	4	10
arch.morpho-synt.	1	8
forme moderne complète forme marquée en proximité	ceux-ci (1 fois)	ceste-ci (3 fois, mais comme pronom)

Paradoxalement le nouveau Prologue est plus archaïque, à la fois quantitativement et qualitativement puisque les seules formes marquées en proximité sont en même temps des formes d'adjectif employées comme pronoms, ce qui constitue une contre-preuve. Nous avons vu que les indications stylistiques ne pouvaient constituer une explication suffisante de ce phénomène. On doit donc penser que le système n'est pas encore stabilisé au milieu du XVI^e siècle. On en déduira d'utiles indications sur la lenteur et l'irrégularité des mécanismes d'évolution dans l'histoire de la langue.

JACQUES POPIN

Paris